

CCIGinfo

Bulletin d'information de la
Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève



Transfrontalier

Une coopération franco-suisse permettra de rénover
le Téléphérique du Salève

► PAGE 3

Administration publique

Les entreprises genevoises expriment leurs attentes pour leurs
démarches administratives.

► PAGE 4

Aménagement

Après une longue gestation, le projet Praille Acacias Vernets
commence à sortir de terre.

► PAGE 5

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

Un Pacte fait pour durer

Genève est un centre de gouvernance internationale, qui se distingue par un engagement marqué et souvent précurseur en matière de durabilité. C'est ainsi qu'en juin 2018 les Nations Unies ont choisi ce canton comme point de départ du « Tour de Suisse pour une économie responsable ». Cette démarche s'inscrit dans un écosystème de mesures internationales et suisses, dans lequel les entreprises sont amenées à prendre une part active. Le Pacte mondial de l'ONU rassemble d'ailleurs déjà des milliers d'entreprises prêtes à œuvrer en ce sens.



Le « Tour de Suisse pour une économie responsable » est un circuit de quatre ans composé d'ateliers, de conférences et d'événements itinérants dans le but de fédérer le secteur privé autour des enjeux de la durabilité. Il vise à rendre les entreprises helvétiques attentives à leur rôle envers les générations futures et promeut la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) et les Objectifs du Développement durable (ODD).

Une impulsion donnée il y a quatre ans

C'est en 2015 que l'Assemblée générale de l'ONU a adopté à New York l'Agenda 2030, qui comprend 17 ODD, accompagnés de 169 cibles que les Etats-membres visent à atteindre d'ici à 2030. Les ODD tiennent compte équitablement des dimensions économique, sociale et environnementale du concept et intègrent pour la première fois l'éradication de la pau-

reté et le développement durable dans un dispositif commun.

La Suisse est elle aussi appelée à réaliser les ODD sur le plan national. À cette fin, un **Plan d'action national** se déploie actuellement. Il clarifie les attentes du Conseil fédéral à l'égard des entreprises et expose, au moyen de 50 instruments politiques, la manière dont la Suisse met en œuvre les Principes directeurs de l'ONU. Son

objectif est de renforcer la protection des droits de l'homme dans le cadre des activités économiques.

Un Pacte pour la RSE

Le Pacte mondial de l'ONU (**UN Global compact**), la plus large initiative planétaire en matière de responsabilité sociétale, est sans doute la réponse la plus concrète pour les entreprises à cette problématique. Cadre d'engagement volontaire, référentiel international et plateforme d'actions, il réunit près de 10 000 entreprises de 170 pays. Les signataires acceptent d'appliquer à tous les niveaux de leur politique d'entreprise dix principes répartis en quatre catégories : droits de l'homme, droit du travail, environnement et bonne gouvernance.

Le Pacte mondial est une initiative non contraignante. Les entreprises s'engagent de leur propre gré à respecter les dix principes généraux. Elles le font publiquement et promettent d'informer de manière

transparente sur la façon dont elles ont appliqué leurs engagements. Ce pacte ne contrôle ni n'impose une quelconque conduite ou activité aux organisations participantes. Il est destiné à stimuler les changements, à promouvoir les responsabilités de chacun et à encourager les solutions innovantes ou partenariats.

Sis à New-York, le bureau du Pacte mondial possède différents outils pour faire campagne et assurer le suivi des promesses d'engagement : des bureaux régionaux et nationaux qui jouent le rôle de réseaux locaux et des forums d'échange. Agissant comme relais officiel en Suisse, le **Global Compact Network Switzerland** compte parmi ses membres certaines des plus grandes sociétés du pays (ABB, Novartis, Credit Suisse, UBS), des PME et des organisations de la société civile. L'association accompagne les entreprises dans leur démarche RSE et met à leur disposition différents instruments

suite page 2

**PUBLIEZ VOTRE
OFFRE D'EMPLOI !**

emploi.unige.ch



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE
CENTRE DE CARRIÈRE

VINCENT SUBILIA
Directeur général



Face aux enjeux, soyons responsables, pas kamikazes

L'initiative populaire pour des entreprises responsables veut obliger les sociétés établies dans le pays à examiner les conséquences de leur activité sur les droits humains et l'environnement, même à l'étranger. Les entreprises manquant à ce devoir de diligence, y compris celles qui leur sont affiliées, devraient répondre des dommages causés. Cette initiative est trop radicale et pénaliserait l'économie. L'un des problèmes réside justement dans le fait qu'une entreprise pourrait être tenue responsable d'agissements des sous-traitants de ses sous-traitants, sans avoir participé directement aux activités incriminées. Manifestement, non seulement ces règles vont trop loin, mais elles pourraient être contournées par des firmes qui déplaceraient leur siège pour y échapper. Une fois de plus, nous sommes donc face à une initiative qui propose un Swiss finish que nous serions bien les seuls à appliquer, entravant ainsi la compétitivité du pays face à ses multiples concurrents.

La CCIG milite depuis plusieurs années déjà pour le développement durable, qui englobe la notion de durabilité sociale des activités, et un comportement responsable des entreprises, quelle que soit leur taille. Aux côtés de cinq autres organisations économiques (le Groupement des entreprises multinationales, la communauté d'intérêt du commerce de détail suisse, l'Association suisse du négoce de matières premières et du transport maritime, le Centre patronal vaudois ainsi que la Fédération des entreprises romandes Genève), la CCIG pense qu'un texte plus raisonnable doit prévaloir. C'est le sens du courrier que ces organisations ont adressé aux conseillers nationaux, soulignant qu'« il est nécessaire d'opposer aux demandes des initiants des règles praticables et constructives sous la forme d'un projet équilibré qui réunit les intérêts de la société et de l'économie. »

La CCIG se réjouit que le Conseil national ait choisi de proposer un contre-projet indirect à l'initiative. Cette décision ouvre la voie à un retrait de cette dernière. Les deux projets contiennent un devoir de diligence et un mécanisme de responsabilité civile. Mais le contre-projet tel qu'adopté par le National vaut seulement pour un cercle restreint de grandes entreprises, d'au moins 500 employés et au chiffre d'affaires de 80 millions de francs et plus. Par ailleurs, la responsabilité ne porterait que sur les dommages à la vie et à l'intégrité personnelle ou sur la violation du droit de propriété. Bien sûr, le travail ne fait que commencer pour aboutir à un contre-projet acceptable par tous, pragmatique et applicable, mais la CCIG est convaincue qu'il est possible de concilier activité économique avec respect de l'environnement et de l'humain.

ÉDITORIAL

suite de la page 1 ►

de travail. Elle offre à tous les types d'entreprises et d'organisations un lieu d'échange pour initier, développer et partager leurs processus.

Pourquoi y adhérer ?

De nombreuses entreprises estiment que le respect des droits de l'homme dans le cadre de leurs activités est d'importance stratégique (avantages concurrentiels, positionnement sur le marché, accroissement de la productivité, prévention des risques de réputation, etc.).

Un nombre croissant d'entreprises assument désormais consciemment leurs responsabilités en matière de droits de l'homme. Elles le font par

exemple en tenant compte dans leurs lignes directrices, dans l'évaluation des risques des chaînes d'approvisionnement, par le biais des mécanismes de plaintes ou des normes de conduite.

Mais l'appartenance au Pacte mondial permet également :

- d'échanger sur les meilleures pratiques avec tout type d'organisations et d'experts, lors de conférences ou de débats ;
- de participer à des groupes de travail stimulants avec des pairs ;
- de bénéficier d'un accompagnement individuel ou collectif dans la démarche vers une RSE et dans l'implémentation des

principes directeurs du Pacte mondial ;

- de se faire proposer des mises en relations au sein ou à l'extérieur du réseau ;
- de bénéficier d'un accès privilégié à l'information liée au Pacte mondial, à la RSE et aux enjeux de l'ONU ;
- de collaborer avec d'autres réseaux locaux sur des thèmes spécifiques.

La CCIG encourage vivement ses entreprises membres à adhérer au Global Compact Network Switzerland. ■

■ POUR Y ADHÉRER :

www.globalcompact.ch/membership/how-to-join

Qu'est-ce que la RSE ?

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) englobe une large palette de thèmes dont les entreprises doivent tenir compte, tels que les droits de l'homme, l'environnement, la prévention de la corruption, la concurrence équitable, les intérêts des consommateurs, la fiscalité et la transparence. La RSE implique de respecter les dispositions légales et les conventions entre partenaires sociaux. Sa mise en œuvre conséquente apporte une importante contribution au développement durable. Elle peut aussi avoir des effets positifs sur la compétitivité des entreprises.

Trois questions à Jean-François de Saussure, CEO de Caran d'Ache et membre du Conseil économique de la CCIG



1 Que fait Caran d'Ache au quotidien en matière de responsabilité sociale ?

Caran d'Ache est active depuis des décennies dans ce domaine ; c'est même l'une des valeurs-clé de notre maison, en plus de la fabrication suisse, de l'excellence, de l'innovation et de la créativité. Nous avons mis en place plusieurs mesures. Sur le plan social, nous sommes membres fondateurs du Service social inter-entreprises et depuis dix ans nous avons dans notre manufacture un atelier de réinsertion de personnes des EPI en situation de handicap. Au niveau écologique, nous avons installé des panneaux solaires, avons remplacé tous les vernis à base de solvants par des vernis aqueux, disposons d'une station de traitement des eaux, trions tous les déchets, n'utilisons que des bois certifiés FSC et COBS agréés et récupérons 80 tonnes de copeaux de bois pour le chauffage. Nous étions même pionniers à Genève dans la certification ISO 14001. Caran d'Ache privilégie les circuits courts afin de réduire son impact écologique.

2 Quelle importance pour une firme comme la vôtre d'adhérer à un tel Pacte mondial : en attendez-vous des effets concrets ou est-ce plutôt une question d'image ?

Cette charte, à laquelle nous avons adhéré en mai 2018, nous permet de rassembler sous un label reconnu une grande partie de nos engagements responsables. Et, désormais, nous poussons nos partenaires et fournisseurs à respecter les mêmes critères dans une Charte éthique que nous avons édictée. Ce Pacte prévoit un suivi des actions mises en place afin de jauger les engagements de l'entreprise et de progresser d'année en année.

3 Pourquoi, selon vous, est-il important que des entreprises s'engagent dans la voie du développement durable ?

C'est fondamental pour la planète, mais soutenir la transition écologique peut aussi être intéressante financièrement. Il y a un investissement initial certes, mais cette différenciation a un sens stratégique, puisque les jeunes générations y sont heureusement très sensibles. Il faut d'ailleurs voir cela à long terme pour dégager des gains d'échelle : si, pour nous, acheter du bois suisse coûte un peu plus cher initialement, notre système de récupération des eaux, par contre, nous fait désormais économiser chaque année l'équivalent de 20 piscines olympiques en consommation d'eau.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Sur le Pacte mondial : www.unglobalcompact.org / Sur le Global Compact Network Switzerland : www.globalcompact.ch
Sur les ODD : www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable
Sur le Plan d'action national : <https://tinyurl.com/plan-action-national>

Pour comprendre et faire comprendre les enjeux !

Connecter et informer les entreprises à Genève



Vous souhaitez faire connaître le CCIGinfo à d'autres collaborateurs ou disposer d'exemplaires supplémentaires pour vos visiteurs, vos partenaires, etc. ? Envoyez votre commande à publications@ccig.ch, en indiquant le nombre d'exemplaires souhaités ainsi que l'adresse postale.



Et pour retrouver et partager l'actualité politique et économique, rendez-vous sur notre page Facebook



COMMERCE INTERNATIONAL

Au service du système commercial mondial

La Chambre de commerce internationale (ICC) vient de fêter son centième anniversaire à Paris, siège de son secrétariat international.

Fondée en 1919, au sortir de la première Guerre mondiale, l'ICC repose sur la conviction que des échanges commerciaux et des investissements internationaux ouverts favorisent la prospérité et la paix entre les nations.

Elle a saisi l'occasion de cet anniversaire pour émettre une « Déclaration sur le système commercial mondial au 21^e siècle »*. Dans cette dernière, l'ICC rappelle les actions menées depuis sa création, commente la situation mondiale actuelle et s'engage à utiliser toutes ses ressources pour relever les défis qui attendent l'humanité, notamment en soutenant les gouvernements dans leurs efforts pour garantir la libre circulation des biens, des services et des données.

Le rôle du multilatéralisme dans l'élévation générale du niveau de vie des populations est particulièrement familier à la CCIG. Son directeur général, Vincent Subilia, siège au Conseil général de la Fédération mondiale des Chambres de commerce qui regroupe quelque 12 000 membres et dépend de l'ICC.

Siège de l'Organisation internationale du travail (OIT, qui fête également son centenaire en 2019) et de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), Genève et le multilatéralisme partagent une longue histoire commune. L'ouverture d'un nouveau bureau à Genève par l'ICC vient le confirmer.

À son échelle, la CCIG est heureuse de contribuer à cet effort. Ainsi, elle était présente au World Chambers Congress, qui s'est déroulé cette année à Rio, avec un stand placé sous le slogan « Achieving shared prosperity through multilateralism ».

Une journée dédiée aux Chambres de commerce



Dans le même esprit, se tiendra, à Genève cette fois, le 26 novembre prochain, la première édition du « Chamber's Day », organisée par la CCIG en collaboration avec la Chambre de commerce France Suisse, la Chambre de commerce italienne pour la Suisse, la British Swiss Chamber of commerce et la Chambre de Commerce Suisse-Chine.

Pour en savoir plus : www.chambersday.ch

* <https://iccwbo.org/publication/icc-centenary-declaration> (en anglais)

LE COIN DE L'ARBITRAGE

Changements à la Cour d'arbitrage de SCAI

La Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI) annonce qu'Alexandra Johnson, associée chez Bär & Karrer à Genève, Clarisse von Wunschheim, associée chez Altenburger à Zurich, Daniel Girsberger, professeur à l'Université de Lucerne et avocat à Wenger & Vieli à Zurich, Harold Frey, associé chez Lenz & Staehelin à Zurich, Lukas Wyss, associé chez Bratschi à Berne, Matteo Galante, associé chez MAG Legis à Lugano, et Melanie van Leeuwen, associée chez Derains Gharavi à Paris, font partie de la Cour d'arbitrage de SCAI depuis le 1^{er} juin 2019.

En outre, Chris Boog, membre de la Cour d'arbitrage de SCAI depuis 2016 et associé de Schellenberg Wittmer à Singapour et Zurich, remplacera Domitille Baizeau de Lalive à Genève comme vice-président de la Cour. Cette dernière restera membre de la Cour jusqu'à la fin de l'année. Le Comité de SCAI remercie chaleureusement le professeur Andrea Bonomi, Fabio Soldati, le professeur François Bohnet, le professeur Jürgen Brönnimann, Martin Burkhardt et Thomas Burkhardt, dont les mandats comme membres de la Cour ont pris fin, pour la précieuse aide qu'ils ont apportée durant de nombreuses années.

■ POUR EN SAVOIR PLUS : www.swissarbitration.org

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

En téléphérique pour admirer Genève

Le Téléphérique du Salève va-t-il donner un nouveau souffle au tourisme dans le Grand Genève ? En tous les cas, la rénovation complète des stations programmée pour 2022 constitue déjà un partenariat transfrontalier prometteur pour ce futur levier touristique de premier plan.

En tant que porte-voix de nombreuses entreprises genevoises, la CCIG siège au sein du Groupement Local de Coopération Transfrontalière pour l'exploitation du Téléphérique du Salève (GLCT TS). Elle y est représentée par son directeur général Vincent Subilia, qui passera prochainement le témoin à Alexandra Rys, membre de la Direction. À ce titre, la CCIG défend ce bel exemple de coopération franco-suisse, qui transcende la différence de fonctionnement entre les deux pays !

C'est à l'automne 2017 que le GLCT a lancé l'appel à projets du concours d'architecture pour une rénovation complète du téléphérique. Son objectif : redonner vie à cette structure historique en améliorant les conditions d'accès et d'accueil des deux gares. Le cabinet DDA (Devaux & Devaux) a été désigné lauréat par les membres du jury. Il propose un concept de rénovation qui poursuit le projet initial du Genevois Maurice Braillard. Puis, en avril dernier a été

signé, pour une durée de 12 ans, le contrat d'exploitation et d'animation de l'installation. C'est la société du Téléphérique du Salève (STS) qui a remporté l'adjudication des travaux publics (dont 51 % du capital-actions est détenu par le groupe RATP et 47 % par les TPG).

En automne 2020, le gros œuvre des deux stations aura été achevé. Au niveau inférieur de la station, l'accès sera facilité pour rendre les parkings plus visibles et pratiques. Un socle et un toit végétalisés couvriront le bâtiment de départ. Au niveau supérieur, une nouvelle salle de restaurant est prévue, ainsi qu'une salle de séminaires et deux nouveaux ascenseurs panoramiques. Et c'est qu'au printemps 2022 que le public pourra profiter des nouvelles infrastructures, dont le coût est budgété à 9,1 millions d'euros.

Un atout touristique de premier plan

Le premier projet de téléphérique remonte à 1932, date de la construction conjointe de Maurice



Signature officielle du contrat de délégation de service public du Téléphérique du Salève.

Braillard et du Français André Rebuffel. Une première rénovation a eu lieu en 1984, après huit années de fermeture. L'installation était devenue vieillissante et la route trop attractive pour que le téléphérique soit rentable. Grâce à la collaboration transfrontalière, le canton veut préserver l'un de ses joyaux patrimoniaux. L'idée est aussi de placer ce téléphérique dans le trio de tête des attractions touristiques de la région en en faisant un atout qui valorise la « destination Genève ». Il accueille aujourd'hui près de 295 000 visiteurs par an (contre 163 000 visiteurs en 2010), qu'il emmène à 1200 mètres d'altitude en moins de 3 minutes. Il a toujours été un symbole transfrontalier, d'autant plus que nombre de Genevois considèrent un peu le Salève comme leur montagne. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS : www.telepheriquedusalève.ch

Du côté pratique

En pratique, dès 2022, les horaires seront prolongés et plus simples pour l'utilisateur, à savoir : une ouverture en printemps-été tous les jours de 9 h à 19 h et même jusqu'à 23 h le jeudi, samedi et dimanche ; une ouverture à l'automne-hiver le mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 9 h à 17 h. Côté tarification, le billet favorisera les habitants locaux et utilisateurs réguliers. Le but est de parvenir en 2031 à une hausse fréquentation d'au moins 13 % : ambition tout à fait réaliste !

AIDE AUX ENTREPRISES

Un moyen de planification efficace !

La **fondetec** (fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique) en Ville de Genève est en train d'actualiser son outil de prévisionnel financier.

Cette plate-forme internet permet aux entrepreneurs d'établir un prévisionnel financier afin de mieux maîtriser cet aspect de la gestion de leur entreprise et d'obtenir un éventuel soutien de la fondetec. Cet outil de planification a été développé fin 2017 pour regrouper en un seul document des données jusqu'alors éparpillées. Des tutoriels pédagogiques seront adjoints à l'outil de base pour que l'entrepreneur se familiarise avec les bonnes pratiques : « Il s'agit de micro-objectifs



d'apprentissage sur des notions telles que le point mort ou la gestion du cashflow », précise le nouveau directeur de la fondetec, **Antoine Fatio**.

Une modélisation précise

Comment cette modélisation fonctionne-t-elle en pratique ? On y introduit les données de son activité en fonction du secteur concerné. À terme, elle devrait aussi servir d'indicateurs de performance et de viabilité financière. « Les compétences d'un entrepreneur sont souvent focalisées sur son cœur de métier, pas sur des aspects financiers et administratifs », indique Antoine Fatio. La fondetec a pour ambition

de mettre à disposition du public son expertise afin d'accompagner l'entrepreneur dans son parcours, sans s'immiscer dans sa comptabilité. L'un des enjeux du moment, c'est la digitalisation. La fondetec veut proposer un catalogue de solutions selon trois axes : la communication, la gestion de processus et l'e-gouvernement. « Nous visons à mieux coordonner nos efforts en partenariat avec les organismes publics et privés afin d'orienter les PME vers les meilleures pratiques », conclut Antoine Fatio. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS :

FONDETEC

3, rue Hugo-de-Senger - 1205 Genève
022 338 03 60 - fondetec@fondetec.ch
www.fondetec.ch

ÉGALITÉ HOMME/FEMME

La femme est-elle l'avenir... de l'économie ?

Ce 14 juin, les femmes sont descendues dans la rue en Suisse pour faire mieux valoir leurs droits. Leur difficile accession aux postes de Direction figure parmi les aberrations qui persistent tant dans l'économie privée que dans le service public.

Elles ont beau former plus de la moitié de la population, les femmes restent très minoritaires dans les sphères dirigeantes. Les spécialistes s'accordent pourtant à dire que plus une société est mixte dans son genre, plus elle est performante. De fait, la grève des femmes du 14 juin dernier a été largement suivie, 18 ans après celle qui avait marqué les esprits en Suisse. Il est vrai qu'un certain nombre de revendications brandies en 1991 n'ont pas encore été concrétisées. C'est le cas de l'égalité salariale ou encore de la promotion professionnelle. Toutefois, le congé-maternité a depuis lors passé la rampe, alors que la loi sur l'égalité est toujours en cours d'élaboration.

Quotas ou non ?

En mars dernier, une étude du site Business Monitor épinglait la Suisse pour son faible niveau de représentation féminine dans les Conseils d'administration de l'économie privée. Les entreprises alémaniques plaçant plus de femmes à la tête de leurs Directions (maximum 26,7 % en Argovie) que celles de Suisse romande (maximum 22,5 % en Valais). Pour la multinationale Nestlé, c'est même une nécessité, estimait dans Le Temps¹ Muriel Lienau, directrice générale de Nestlé Suisse. Pour Didier Cossin, directeur de l'institut IMD, « la diversité de genre apporte une plus-value en termes d'innovation, de créativité, démontrée scientifiquement. Il faut combiner les qualités et non les cloisonner ». Selon une étude de l'Union européenne, l'égalité hommes-femmes dans les Conseils d'administration sera atteinte au plus tôt dans quarante ans, si l'on ne prend aucune mesure ciblée. Sans contrainte, les règles du jeu masculines vont longtemps prévaloir.

Dans l'économie privée, beaucoup de femmes ne sont pas favorables aux quotas, mais plébiscitent un

encouragement de leur accession aux échelons de gouvernance. « Les femmes ne sont presque jamais prises en considération pour des postes stratégiques », déplorait la directrice communication de la CCIG Alexandra Rys dans une récente interview à la Tribune de Genève². Leur apport est pourtant indéniable. L'architecte Bénédicte Montant indiquait pour sa part : « Quand on a une femme en charge de la direction des travaux, l'approche est plus constructive, on se situe moins dans le rapport de force ».

Des différences salariales criantes

À Genève, selon les derniers chiffres de l'Ocstat³, le salaire médian des femmes (7067 francs) est de 5,3 % inférieur à celui des hommes (7465 francs). Si l'écart varie fortement entre diplômés universitaires et titulaires de maturité, ce gap est moindre chez les femmes (11,2 %) que parmi les hommes (20,1 %). La conseillère d'Etat genevoise Nathalie Fontanet, en charge des finances, a présenté ce printemps à ses collègues les changements qu'elle veut mener pour combler les retards en la matière. La magistrate PLR propose ainsi des mesures ciblées pour que la gent féminine soit mieux représentée dans les organes décisionnels. La parité fait d'ailleurs partie des priorités du programme de législation gouvernemental. Nathalie Fontanet avait déjà obtenu le transfert dans son département du Bureau de la promotion de l'égalité. Parmi les nouveaux textes prévus, l'article 5 de la Loi sur les commissions officielles est particulièrement visé. L'idée est que celles-ci soient désormais composées d'au moins 40 % de femmes. Un peu sur le modèle de la préférence cantonale, on pourrait envisager qu'à compé-

tences égales, la postulation féminine soit mise en avant.

Le secteur public en avance

À l'Etat de Genève, on arrive actuellement à une moyenne de 34 % de représentation féminine dans les commissions officielles, contre 31 % en 2017 et 28 % en 2014. Une progression lente, mais continue. Concernant les Conseils d'administration des 22 institutions publiques, on parvient même à un taux de 37 % ! À l'exception de l'Hospice général et de l'Imad (soins et aide à domicile), les institutions restent aux mains des hommes. C'est d'autant plus vrai dans le monde technique. Aux HUG, les autorités ont nommé six hommes et une femme au Conseil d'administration. Même composition à ceux de l'aéroport et de SIG.

Mais c'est au niveau national que le bât blesse surtout : 21,5 % chez les cadres supérieurs de l'Administration fédérale. Le gouvernement avait fixé des valeurs cibles entre 20 et 25 %. Objectif rempli, mais le « plafond de verre » a du mal à être percé. L'un des meilleurs élèves est le Secrétariat général du DFJP et du DETEC⁴, départements qu'ont longtemps dirigés Simonetta Sommaruga et Doris Leuthard. En tout cas, par rapport au privé, le secteur public montre la voie en Suisse. Selon le rapport de Guido Schilling publié en mars dernier, alors que la présence féminine recule dans les 100 plus grosses entreprises du pays, elle a progressé dans le public de 16 % à 18 % en un an. Les administrations y ont, il est vrai, mis sur pied des modèles qui permettent mieux de concilier famille et profession. L'arrivée de Viola Amherd et de Karin Keller-Sutter au Conseil fédéral va-t-elle encore accélérer les choses ? ■

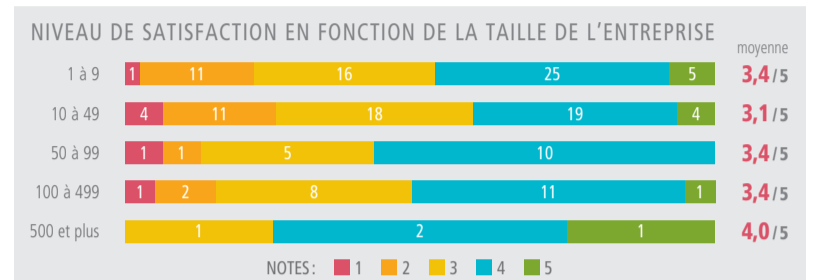
Des rues très masculines



Dans le canton de Genève, seules 7 % des rues (soit 41) honorent des personnalités féminines : les plus connues sont Sainte Clotilde, Emilie Gourde et Gabrielle Perret-Gentil. Le projet « 100Elles » veut redonner leur place aux femmes marquantes : tous les quinze jours jusqu'en juillet, des plaques portant leur nom ont été apposées dans les quartiers, sous l'impulsion de l'association l'Escouade. L'idée est d'augmenter leur visibilité dans l'espace public. Avec le soutien de la magistrate Sandrine Salerno, la Ville de Genève participe activement à ce projet.

SONDAGE

Entreprises et administration : un couple aux attentes réciproques



Au mois de mai, la CCIG et le Département du développement économique de l'Etat de Genève ont souhaité évaluer dans quelle mesure les prestations de l'administration publique cantonale destinées aux entreprises répondaient à leurs attentes. En point de mire : comment les améliorer et simplifier la vie de l'entrepreneur. Voici les premiers résultats du sondage, qui a été effectué auprès des membres de la CCIG.

Le niveau de satisfaction globale se situe à 3.3 sur 5.0 (66 %). 20 % des entreprises répondantes sont insatisfaites (notes 1 et 2), 50 % sont satisfaites (notes 4 et 5).

8 % des répondants constatent une amélioration des prestations au cours des 12 derniers mois ; les motifs de satisfaction portent essentiellement sur le développement de démarches en ligne et sur une meilleure réactivité. Toutefois, ils sont 14 % à observer une dégradation et relèvent en particulier la lenteur des démarches et le manque de disponibilité d'interlocuteurs physiques. Dans les interfaces avec l'adminis-

tration et ses collaborateurs, le point fort se situe sur l'accessibilité aux informations générales via les canaux de communication (3.0 sur 4.0). Par contre, les critiques portent sur les délais pour obtenir une réponse (2.3).

Pour les formulaires et attestations, le point fort réside dans la pertinence et la cohérence des attestations (3.3) alors que le point faible concerne le fait de remplir plusieurs fois le même formulaire (2.3).

Compétence, suivi et qualité
Lors d'un contact avec l'administration, les entreprises mettent en avant trois priorités : les compétences de l'interlocuteur (51 %), le suivi du traitement de la demande (36 %) et la qualité de la réponse donnée (31 %).

Sans surprise, les entreprises attendent de l'administration que cette dernière comprenne leurs besoins et leur fonctionnement, et qu'elle délivre un service qui soit réellement « orienté client ». La simplification des démarches en serait le premier bénéfice collatéral. ■

Le questionnaire a été envoyé par courriel à 2500 membres de la CCIG le mercredi 1^{er} mai 2019. 31 interviews téléphoniques ont été réalisées entre le 2 au 13 mai 2019. Au total, 175 réponses exploitables ont été enregistrées (7 % de taux de retour). La moitié des répondants ont eu six contacts ou plus avec l'administration publique cantonale au cours des 12 derniers mois. 36 % estiment même être à plus de 10 contacts annuels.

PRIX DU COMMERCE

Les candidatures sont ouvertes !



Pour la huitième année consécutive, les Prix du commerce de l'économie genevoise consacreront la plus belle vitrine et le meilleur accueil des commerces de proximité. Ils seront accompagnés pour la première fois du « Prix de la jeune pousse ». Ce dernier, dédié aux enseignes ouvertes il y a moins de trois ans, a pour ambition de soute-

nir les jeunes commerces innovants du canton. Partenaire de ce concours depuis ses débuts, la CCIG encourage vivement ses membres commerçants à y prendre part ! ■

■ INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS : prixducommerce.ge.ch
Délai pour le dépôt des candidatures : **26 juillet 2019**

1. Dans Le Temps du 8 mars 2019. 2. Dans la Tribune de Genève du 29 décembre 2018

3. Office cantonal de la statistique de Genève :

https://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2019/informations_statistiques/autres_themes/is_salaires_08_2019.pdf

4. DFJP : Département fédéral de justice et police. DETEC : Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Il était une fois ... le PAV

Après une longue gestation, la nouvelle Genève commence à se construire. Les premiers projets du Praille Acacias Vernets (PAV) vont en effet sortir de terre ces prochaines années. De nouvelles pièces urbaines qui, si les images directrices se concrétisent, vont combiner harmonieusement bureaux, logements, espaces verts et équipements publics.



Les bâtiments qui s'érigeront sur la place de l'Etoile.

Les premières études sur la mutation de ce secteur ont eu lieu dans les années 90 à l'Institut d'architecture. En 2005, la section genevoise de la Fédération des architectes et ingénieurs lance un concours, contre la volonté des autorités. En 2006 pourtant, dans le discours de Saint-Pierre, le Conseil d'Etat reprend le thème de ce nouveau morceau de ville et la FTI (Fondation pour les Terrains industriels de Genève) développe un projet axé sur les activités, comportant entre 3 et 4000 logements. Un mandat d'études parallèles est lancé. Le lauréat de ce concours est le bureau Ernst Niklaus Fausch architectes à Zurich, qui élabore le Masterplan du PAV, reçu en mai 2007 par le Conseil d'Etat et qui reste une référence pour la réalisation des nouvelles images directrices du périmètre. Le projet est alors placé sous la responsabilité directe du canton; il donne lieu à un premier rapport conjoint de la FTI, de la Direction de l'aménagement du territoire et de l'Office cantonal de la mobilité, « La Ville en Arve », qui oriente le projet vers davantage de logements.

En septembre 2008 arrive le premier projet de loi, déposé par Mark Muller (PL 20712), qui modifie les limites de zones sur le territoire des Villes de Genève, Carouge et Lancy. Suite à la menace de référendum lancé contre le préavis favorable donné par la Ville de Genève, les associations référendaires, les communes concernées et le canton négocient pour aboutir à la règle du « 1 emploi – 1 logement ». La modification de zone a été adoptée à l'unanimité par le Grand Conseil en juin 2011. Ce texte a été modifiée en 2018 par la loi 12052, augmentant la proportion de logements. En

2015 enfin, le Plan directeur de quartier (PDQ) est adopté et les communes signent avec le canton une convention relative aux infrastructures et aux équipements.

Les lignes directrices du PAV

Un certain nombre d'éléments traversent sans encombre les vicissitudes politiques du projet PAV et demeurent immuables. Il s'agit :

- du maintien de la route des Jeunes en tant que desserte de l'autoroute, mais avec l'ajout de divers carrefours et rebroussements qui serviront à mieux distribuer la circulation dans les quartiers adjacents;
- de la mise en service des gares du Léman Express au Bachet et à Pont-Rouge, en lien avec la réorganisation des lignes de bus autour des gares et d'un pôle d'échange aux Tours de Carouge;
- de la création de traversées destinées à la mobilité douce dans les sens Nord-Sud et Est-Ouest;
- de la création d'une demi-couronne, sorte de « boulevard urbain », ouverte à tous les modes de transport et constituée des rues Vibert, Grosselin et Dussaud.

Une mixité prometteuse

Le PAV constitue un territoire de projets à toutes les échelles et sur tous les sujets: exemplarité environnementale, densité, mixité. Il est suffisamment grand pour accueillir des bâtiments de qualité emblématique aussi bien qu'une production plus courante.

En termes de mixité, le PAV fait très fort. Dans les secteurs d'activité, il héberge aussi bien des grandes chaînes de détaillants que des gara-

gistes ou des entreprises d'horlogerie ou de microtechnique et leurs sous-traitants, qui, chacun, répondent à des logiques bien particulières. Il y a d'autre part des acteurs privés de l'immobilier et, naturellement, des entreprises qui se regroupent et négocient les questions de relogement ou de développement.

Des plans localisés de quartier (PLQ) à l'image globale

« On travaille à nouveau sur l'image de l'ensemble du PAV, dit Albéric Hopf, responsable du développement à la Direction du PAV, et, d'ici une année environ, même si tous les PLQ ne sont pas tous établis, cela permettra de relancer le dialogue sur le projet et de sortir d'une vision par secteur ou par opération, comme actuellement ». On entre en parallèle dans les problématiques vraiment opérationnelles et concrètes: coût de relogement des entreprises, dédommagements éventuels, développement, etc.

Le premier PLQ qui est entré en force concerne la zone Vernets – Acacias 1: c'est celui de la caserne des Vernets (voir CCIGinfo de mai 2017). Le deuxième est celui d'Etoile 1 (voir CCIGinfo d'avril 2019) et le suivant sera Acacias 1, qui couvrira le secteur entre la caserne des Vernets et l'Etoile. Avec lui, presque tout le front nord de la route des Acacias aura été « planifié ».

Suite à l'acquisition de la parcelle Firmenich par la CPEG et au mandat d'études parallèles lancé fin août 2018, la zone dite de la Pointe Nord donnera lieu à deux PLQ, l'un pour les équipements publics en 2020, l'autre pour les logements en 2021 ou 2022. Ensemble, ces PLQ constituent, avec celui à venir pour une partie du périmètre Grosselin, le premier « train » de plans d'amé-

Les outils de l'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire repose sur des outils qui peuvent être regroupés en deux grandes familles: la **planification directrice** et les **plans d'affectation**. La planification directrice donne une vision sur le long terme (15 ans) et dirige l'action des pouvoirs publics. Les plans d'affectation « codent » le territoire et définissent son usage (zones à bâtir, zones agricoles et zones à protéger). Ils ont force obligatoire pour chacun.

Planification directrice	Plans d'affectation
Plan directeur cantonal (PDCn)	Plan de zone
Plan directeur communal (PDCCom)	Plan localisé de quartier (PLQ)
Plan directeur de quartier (PDQ)	Plan directeur de zone de développement industriel

Le plan directeur cantonal (PDCn) touche des domaines très larges: urbanisation, nature, transports. Les plans directeurs communaux et les plans directeurs de quartier sont, eux, subordonnés au PDCn et traitent de thèmes similaires.

Les plans d'affectation définissent, en premier lieu, là où l'on peut bâtir et là où l'on ne le peut pas. Pour les zones industrielles, il existe un instrument semblable: le plan directeur de zone de développement industriel.

gestion. Ils seront suivis par une deuxième vague, comportant un ou deux PLQ supplémentaires pour la suite de Grosselin (au final, environ 3900 logements) et autant pour la suite de l'Etoile (1000 logements). Enfin, seront planifiés le Grand parc et les secteurs de Praille Ouest, dont la programmation est d'ores et déjà à l'étude.

Equipements: coup de main du service d'urbanisme

Les équipements sont essentiellement communaux; seuls quelques-uns sont le fait de l'Etat, comme à la Pointe Nord. Il s'agit en particulier des crèches et des écoles, mais

aussi du sport de la culture et par exemple des réseaux de soin, qui prennent une importance croissante compte tenu du vieillissement de la population. Particularité du PAV, le service d'urbanisme accompagne les opérateurs très en amont dans l'insertion des équipements dans les opérations immobilières: les implantations d'équipements publics s'élaborent déjà au niveau de chaque PLQ, puis ensuite au niveau de chaque programme de construction. Cet accompagnement s'avère bénéfique, dit Albéric Hopf, « car cela incite les opérateurs à aller plus loin dans leurs réflexions de projet ». ■



La proximité de l'Arve joue un rôle important dans les projets d'aménagement du PAV.

À l'Aire libre, le PAV

Le PAV est situé dans une plaine alluvionnaire, où la Drize et l'Aire convergent pour se jeter dans l'Arve. Il en résulte un risque résiduel d'inondation en cas de crue exceptionnelle ou d'embâcle. En conséquence, la loi fait obligation à l'Etat de déployer une stratégie de gestion du risque qui soit indépendante de l'existence des galeries souterraines qui conduisent les affluents à l'Arve. Cette situation a priori peu « sexy » donne pourtant lieu à un concept d'aménagement des plus sympathiques. Partant du principe que, lorsque l'eau déborde, on la canalise, les aménagistes sont parvenus à la conclusion qu'il valait autant la laisser couler à l'air libre, la présence de l'eau apportant un fort élément de qualité dans un bâti dense, du point de vue environnemental (biodiversité) comme social (calme, rencontre). Cela sera fait sur tout le périmètre du PAV, par étape, avec en quatre ou cinq endroits des zones dédiées à la détente. L'eau sera ainsi dirigée jusqu'à l'Arve qu'elle rejoindra entre la piscine des Vernets et le centre sportif de la Queue d'Arve.

Le Conseil économique: une force de proposition

Instauré par les nouveaux Statuts*, le Conseil économique a pour vocation d'être un groupe de réflexion sur l'avenir de l'économie genevoise et suisse. Présentation de ses membres qui ont répondu aux deux questions suivantes :

A À travers votre participation au Conseil économique de la CCIG, que souhaitez-vous apporter ? **B** Quel est le thème ou l'initiative qui vous tient à cœur et que vous souhaiteriez voir la CCIG défendre ?



Sébastien AESCHBACH
Directeur
CHAUSSURES AESCHBACH SA

- A**
- Défendre des conditions cadre favorables au secteur du commerce de détail et à l'ensemble de l'économie, avec une sensibilité de patron de PME locale et plus que centenaire.
 - Démontrer que les obstacles culturels à la digitalisation des entreprises peuvent être surmontés.
- B** Favoriser la transition écologique de l'économie et explorer le concept de revenu de base inconditionnel (RBI), en particulier à la lueur de l'impact que la transformation digitale aura nécessairement sur la manière dont nous concevons le travail aujourd'hui.



Ron AUFSEESSER
Directeur service juridique
MAUS FRÈRES SA

- A** Je souhaite représenter au sein du Conseil économique de la CCIG les intérêts, les souhaits et les préoccupations de l'un des secteurs économiques les plus importants du canton, à savoir celui de la distribution et du commerce de détail, qui fait vivre plusieurs dizaines de milliers de personnes dans notre canton. Cette importante branche économique doit non seulement être entendue mais aussi activement défendue par la CCIG. J'espère pouvoir contribuer à un échange de vues fructueux avec mes collègues du Conseil sur le développement souhaitable de notre canton et m'assurer que les activités de la CCIG tiennent dûment compte des spécificités du commerce de détail et de son apport à l'économie genevoise.
- B** D'une manière générale, la CCIG doit contribuer à la promotion d'un cadre législatif le plus souple et le plus adapté possibles, afin de permettre aux acteurs de l'économie genevoise de se développer dans un environnement fiable et à même de garantir des règles concurrentielles saines et équitables, notamment par rapport à ses voisins (en matière d'heures d'ouverture des magasins, des conditions d'emploi, etc.).



Christophe BARMAN
Fondateur
LOYCO

- A** Je souhaite œuvrer pour une politique économique et une conscience collective favorable à l'entrepreneuriat durable. Nous vivons une crise climatique qui ne souffre plus d'aucune discussion et que certains milieux économiques semblent ignorer. La CCIG doit selon moi œuvrer pour une économie moderne, inclusive et respectueuse des gens et de l'environnement. L'opportunité de faire figurer Genève en tant que centre névralgique mondial de la durabilité est unique et les opportunités pour le développement de nos organisations, sans limite. J'ai également à cœur de soutenir les PME dans leur transformation digitale et organisationnelle. La majorité d'entre elles n'est pas prête à affronter les nouveaux défis et la CCIG doit devenir une plateforme multiservices les soutenant dans ces changements.
- B** L'initiative pour des multinationales responsables ainsi que la mise en place d'un plan cantonal pour faire face à l'urgence climatique.



Les membres du Conseil économique entourent le président, Gilles Rufenacht, et la vice-présidente Laurence de La Serna. Manquent sur la photo : Sébastien Aeschbach, Eveline Brechtbühl, Philippe Echenard, Stéphane Fallot, Antonio Gambardella, Pierrick Leprince, Raymond Loretan et Nicolas Tamari.



Philippe BENTELE
Directeur adjoint
ROLEX SA

- A** Je souhaite mettre à contribution mon expérience industrielle et commerciale pour soutenir le développement des conditions cadre de notre branche. Il me semble essentiel que des entreprises de toutes tailles partagent leurs enjeux et préoccupations pour défendre des causes communes et développer des projets porteurs. Au-delà des considérations spécifiques de chaque secteur économique, on ne peut nier qu'il existe des interactions fortes entre les domaines d'activités de notre région. Le Conseil économique et ses membres doivent insuffler et soutenir à travers la CCIG des initiatives qui permettent aux membres de se rencontrer, d'interagir et de décider des meilleures voies à suivre pour le futur.

Sur le plan législatif et politique, il est fondamental que nous engageons les membres à partager puis établir leurs vues sur les orientations qui seront favorables à un développement harmonieux de notre tissu économique et social, en particulier sur les thèmes de l'urbanisation, des transports, de la durabilité et de l'emploi. Sur ce dernier point, la formation initiale et continue doit faire l'objet d'une attention particulière, en concertation avec les institutions faitières et les partenaires contributeurs.

- B** Il me semble essentiel de défendre et de tirer parti de la très bonne réputation de nos institutions, de nos produits et de nos entreprises à travers des projets innovants pouvant influencer le commerce international, la mise en réseau des acteurs et le développement de nouvelles activités. À ce titre, la CCIG peut être un moteur dans le domaine de la digitalisation des plateformes d'échange entre partenaires privés et publics. Par exemple, des projets visant à digitaliser les processus liés aux carnets ATA et certificats d'origine sont en cours à différents stades. Ces exigences légales de nos transactions internationales deviennent de plus en plus critiques pour développer une logistique de pointe et simplifier les tâches administratives de nos entreprises.



Eveline BRECHTBÜHL
CEO et administratrice
SOMATRA SA

- A** Je souhaite que la CCIG se fasse mieux connaître et que les membres comprennent mieux à quoi la Chambre de commerce sert.
- B** Dans le domaine des transports, beaucoup de pays ne connaissent pas bien les carnets ATA ou leur utilisation, comme le Maroc et la Turquie. Il me tient à cœur de voir avec la CCIG comment éliminer les heures d'attente et les chicaneries que connaissent les chauffeurs dans ces pays.



Alexandre DE RAEMY
Directeur général
MEDIA ONE GROUP

- A** Je souhaite, d'une part, apporter mon expérience en tant que dirigeant d'une PME familiale genevoise regroupant plus de 100 collaborateurs et, d'autre part, pouvoir faire profiter la CCIG de mes connaissances sur le secteur des médias et de la communication.
- B** Le secteur des médias affronte de nombreux défis. L'arrivée massive de nouveaux acteurs du monde digital a révolutionné les habitudes de consommation. Les offres en matière de divertissement et d'information sont chamboulées en profondeur. Les éditeurs et les diffuseurs doivent se réinventer et investir davantage pour conserver leurs pouvoirs d'attraction.

Aujourd'hui, 40 % des investissements publicitaires ont migré vers le digital. Google et Facebook absorbent la quasi-totalité de ce flux financier nécessaire pour faire vivre les médias. Ceux-ci ne pourront maintenir leur place dans ce nouveau paysage que par le sens de la responsabilité des annonceurs.

Chaque franc engagé garantit un paysage médiatique local fort et diversifié permettant de délivrer une information juste, nécessaire à la construction de l'opinion. Loin des algorithmes et de l'industrialisation extrême des médias, nous nous protégeons aussi des fake news capables de nous faire basculer irréversiblement dans un monde menaçant. La bonne santé économique de Genève passe également par un environnement stable découlant d'un fonctionnement démocratique sain et humain.



Philippe ECHENARD
Directeur général
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS GENÈVE

- A** Je souhaite apporter au Conseil économique de la CCIG mon expérience de la branche du commerce de détail, branche qui emploie des milliers de collaborateurs dans le canton de Genève. De plus, mon expérience au niveau national – j'ai travaillé plus de 25 ans aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse allemande – peut apporter des inputs intéressants sur ce qui se passe aussi à l'extérieur de notre canton.
- B** Un thème qui me tient à cœur depuis de nombreuses années est de permettre aux entreprises – petites, moyennes ou grandes – de se développer sans tomber dans les tracasseries administratives qui nous font perdre beaucoup de temps, un temps précieux qu'il vaudrait mieux consacrer au développement de l'entreprise !



Pia EFRONT
Directrice générale adjointe
ECOLE MOSER SA

- A** Je souhaite apporter mon soutien à la vie économique locale et à l'éventuelle organisation d'événements.
- B** La transformation digitale et ses conséquences pour les entreprises.



Fabrice EGGLEY
Directeur des relations extérieures
et institutionnelles
JTI

- A** En tant qu'homme d'action, actif dans plusieurs associations et Conseils de fondation, je suis très attaché au rayonnement de Genève, et je souhaite pouvoir apporter mon expertise sur les enjeux, qu'ils soient économiques, sociaux ou culturels, en lien avec mes engagements professionnels.
- B** Les délégations économiques à l'étranger, en partenariat avec le canton de Genève, ainsi que l'organisation de rencontres thématiques liées aux défis actuels pour les entreprises multinationales, que je représente, sont deux prestations que je souhaite voir la CCIG continuer à développer. Par ailleurs, l'engagement de la CCIG en faveur des conditions cadre économiques permettant de garantir la compétitivité de notre canton doit demeurer la mission principale de la CCIG.



Livio ELIA
Directeur général
ESKENAZI SA

- A** Je compte apporter deux impulsions, la première étant de maintenir une certaine stabilité sociale et une créativité dans le Grand Genève. Notre région accueille plusieurs types d'industrie qui ont pu se développer grâce à ces facteurs. Seconde impulsion, un accompagnement positif de la transition numérique, devenue une réalité; mon idée est de redonner un rôle central à la créativité humaine dans notre économie pour améliorer le quotidien et aider les générations futures à s'engager.
- B** La CCIG doit amplifier son rôle de catalyseur d'échanges et de facilitateur d'affaires dans l'industrie au niveau régional, mais aussi international (par exemple via une mission économique dédiée à ce secteur).



Olivier EMCH
Directeur général et administrateur –
Agence de voyages
EXECUTIVE TRAVEL SA

- A** Dans le cadre de mes activités en tant que patron de PME ou président des Agences de Voyages de Genève, j'ai l'occasion d'échanger avec beaucoup de sociétés. De par mon écoute et mon intérêt pour les préoccupations et besoins des entreprises genevoises, je souhaite, avec le Conseil économique de la CCIG, apporter d'éventuelles améliorations et solutions.
- B** La digitalisation attire toutes les attentions et nous devons nous assurer de nous remettre en question. Néanmoins, la qualité et le service restent des arguments extrêmement forts qui ont fait la notoriété de tout un pays. Continuer à mettre en avant notre savoir-faire doit rester une priorité afin de maintenir notre attractivité. Soutenir la formation professionnelle demeure également un important vecteur de croissance.



Stéphane FALLOT
Vice President; Investment & Business
Development
FIRMENICH SA

- A** Je souhaite apporter un éclairage sur le secteur de la chimie fine (parfumerie et arômes), les enjeux et attentes du secteur et comment Genève place économique peut y répondre ou du moins y contribuer.
- B** La défense de la place économique en lien avec les enjeux modernes tels que la place de l'environnement dans le développement économique, les nouvelles technologies notamment digitales et l'impact sur l'emploi de demain et la problématique de transport du futur.



Antonio GAMBARELLA
Directeur
FONGIT

- A** Je souhaite y représenter tout un secteur constitué du croisement de l'entrepreneuriat, de l'innovation, et de la technologie. Mon rôle de directeur de la Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique, ainsi que le fait de siéger au Conseil d'une dizaine de start-up, me permettent d'avoir une visibilité privilégiée sur les enjeux de ce secteur qui contribue de manière décisive à la création de l'emploi de demain et à l'économie du futur.
- B** Les thèmes cruciaux pour les entrepreneurs, tels que la recherche de talents, la fiscalité des jeunes entreprises, et les possibilités de financement, entre autres. D'autre part, je tiens à ce que l'on favorise l'intégration des start-up innovantes dans le tissu économique local grâce à la création de ponts entre celles-ci, qui agissent comme moteur d'innovation, et les entreprises établies, et ce pour leur bénéfice mutuel.



Frédéric GISIGER
Directeur général
BRASSERIE LIPP SA

- A** Contribuer à la représentativité du tissu économique genevois au sein du Conseil et représenter la corporation de manière bénévole.
- B** Problématiques liées à la lourdeur des contraintes administratives (Service du commerce, dérogations horaires, autorisations diverses (terrasses, etc.) et à la multiplication des contrôles (CCNT, IPE, etc.).



Samuel KOENIG
Directeur
HÔTEL HOLIDAY INN EXPRESS
GENEVA AIRPORT

- A** Au travers de ma participation, je cherche à démontrer l'importance de l'hôtellerie qui permet de faire rayonner Genève à travers le monde. Une hôtellerie qui se distingue par son investissement dans la formation et qui gère son parc hôtelier de façon professionnelle. Défendre les intérêts des petites structures et en même temps se battre pour que tous les acteurs soient traités de manière égale.
- B** Promouvoir le tourisme de culture en ville de Genève et faire en sorte que des projets comme le Musée d'Art et la Cité de la Musique se concrétisent.



Fabrice LÉGER
Associé
IDÉATIVE S.à.r.l.

- A** Je souhaite pouvoir apporter un éclairage sur la compréhension et les enjeux du secteur de la communication, du numérique et des médias. Tout comme l'ensemble de l'économie, notre secteur doit s'adapter aux nouveaux codes de la communication et aux parcours de consommation des médias qui évoluent avec les générations.
- B** Je suis très intéressé de participer aux actions que la CCIG pourrait mettre en place afin de soutenir sa mission, en particulier la construction et la promotion d'un réseau d'affaires CCIG qualitatif.



Pierrick LEPRINCE
CEO et administrateur
SWISS RISK & CARE

- A** Le secteur de la prévoyance professionnelle est en constante évolution. Les résultats de la votation du 19 mai dernier en sont l'une des illustrations et vont impacter les entreprises et leurs collaborateurs sur le long terme. Le « oui » massif qu'a obtenu la réforme fiscale a notamment été possible grâce à l'engagement des différents acteurs économiques, au premier rang desquels la CCIG. Je souhaite participer à la poursuite de cet engagement pour permettre à Genève et à son canton d'anticiper les évolutions sociétales et maintenir ainsi le dynamisme et l'attractivité de ce territoire.
- B** Swiss Risk & Care s'est largement construit grâce à l'esprit d'initiative et d'innovation des hommes et des femmes qui composent notre entreprise. Je souhaite encourager cet esprit d'entrepreneur qui est au fondement de l'aventure économique. J'aimerais que la CCIG continue à défendre les jeunes créateurs d'entreprise qui souhaitent investir et s'investir dans notre territoire, et notamment dans le domaine de la business intelligence qui va de plus en plus fortement impacter les métiers de la finance, si présents à Genève.



Raymond LORETAN
Président du Conseil d'administration
SWISS MEDICAL NETWORK SA

- A** Je souhaite que le Conseil économique, dans un délai donné, rédige un Livre blanc sur l'économie genevoise, avec un plan d'action précis pour mettre en œuvre ses propositions. À mon sens, ce doit être un manifeste pour une libéralisation de l'économie, qui se justifie aujourd'hui plus que jamais: la politique et la bureaucratie pèsent trop lourd sur nos entreprises face à une concurrence de plus en plus aiguë. Son catalogue de mesures devra être une source d'inspiration pour les élus de droite comme de gauche, il s'attachera essentiellement à des propositions de déréglementation, nouvelles ou anciennes.
- B** J'en mentionne deux:
- La réforme de la gouvernance des entreprises publiques, car il faut remettre l'ouvrage sur le métier, la politisation est trop dangereuse et trop chère.
 - Maintenir en vie le projet de Traversée du Lac qui est en train de s'enliser dans les méandres administratifs. La CCIG doit exercer une pression constructive et constante à travers le débat public et son action politique au sein des institutions.



Jean-Marie SALINA
Responsable clientèle entreprises
de la région Genève
CREDIT SUISSE (SUISSE) SA

- A** Une vision large des activités des entreprises de la région en termes de marche des affaires, de propension à l'investissement et des risques et opportunités marquants.
- B**
- Soutenir des conditions cadre raisonnables pour les entreprises et les entrepreneurs sur le long terme, au-delà des récents succès.
 - Créer un sentiment de solidarité des entreprises et des entrepreneurs pour la menée des initiatives essentielles de la CCIG (Esprit de Club).



Nicolas TAMARI
CEO
SUCAFINA SA

- A** Je souhaite apporter à la CCIG la contribution d'un négociant international qui a Genève comme base mais qui opère dans le monde entier; je compte en apprendre plus, par le biais des membres de la CCIG, sur les problèmes locaux que Genève rencontre ainsi que sur les défis que Genève se lance en Suisse et dans le monde.
- B** Rendre Genève plus attrayante en matière de fiscalité (personne physique) et l'adapter également aux entrepreneurs.

AGENDA

RÉSEAUTAGE À LA CCIG



Le 7h30 de la Chambre

Jeudi 12 septembre 2019 de 7 h 30 à 9 h 30

Le 17h30 de la Chambre

Mardi 24 septembre 2019 de 17 h 30 à 19 h 30

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : <https://agenda.ccig.ch/agenda>

INNOVATION

Formation dans l'industrie



« Le Monde de Demain »*, nouveau magazine sur Léman Bleu, diffusera début septembre sa 6^e émission, qui portera sur le thème de la formation dans l'industrie genevoise.

Cette émission comprendra des interviews de Nicolas Wirth, directeur de l'IFAGE, et d'un étudiant. Mais aussi avec Nicolas Ettlin, lauréat des Swiss skills 2018, étudiant au CFPT de Lancy (école technique),

tout comme Georges Martinez. Sur le plateau interviendra aussi Grégoire Evéquo, l'ancien directeur général de l'OFPC (Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue).

Pour rappel, les partenaires que sont la CCIG, l'OPI, la FTI, l'UIG et la DG DERI proposent chaque mois sur Léman Bleu une émission thématique de 12 minutes, qui fait découvrir la mutation de l'industrie genevoise. Une plongée au cœur des sociétés technologiques, pour découvrir le savoir-faire, la diversité des métiers et les talents des entreprises à la pointe du secteur. ■

* Voir CCIGinfo no 5 – mai 2019

Pour voir la 5^e émission du « Monde de demain », qui porte sur la refonte du modèle d'affaires : <https://tinyurl.com/LeMondededemain5>



IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information de la CCIG.
Paraît 11 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition :
Alexandra Rys

Rédaction :
Karin Byland, Fabienne Delachaux,
Nicolas Grangier, Alexandra Rys

Publicité :
HP media SA, tél. 022 786 70 00

Conception : ROSS graphic design

Impression : Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations :
publications@ccig.ch



Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale

Case postale 5039 - 1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00

Lundi 23 septembre 2019 - Ramada Encore Genève

Cérémonie de remise des Prix de l'économie genevoise



Cette année, la cérémonie de remise du Prix de l'économie genevoise et du Prix de l'innovation sera précédée d'un panel de discussion sur les enjeux futurs de l'industrie.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : www.ccig.ch/Prix2019

Mardi 29 octobre 2019

17^e Evénement économique de la CCIG

Centre de Congrès de Palexpo

Save the date

PARTENAIRES

PLATINE

SKYNIIGHT

OR

BCGE

Groupe Mutuel
Assurances
Versicherungen
AssicurazioniGONET
BANQUIERS 1845

TGV Lyria

CHEVALLEY
GROUPE AUTOMOBILE

ARGENT

école-club
MIGROSPORTS FRANCS
ET ENTREPÔTS DE GENÈVE SA

P&G

SWISS RISK
CARE
Our independence • Your best insurance

BRONZE

Allianz

PROTECTAS

BDO

eu Business School

generation easyJet

integral Groupe

Procure Systems

BALESTRAFIC

JTI

fert
SINCE 1871

INSTITUT FLORIMONT

SIG

TJB
TP PUBLICITE SA

ELECTROBROC

SÉANCE AU VERT À VALEUR AJOUTÉE

Un lieu unique au cœur de la Gruyère pour découvrir le monde de l'énergie et du développement durable. Les entreprises ou associations peuvent organiser une visite guidée avec une durée adaptée aux intérêts des participants et à leur disponibilité. Deux salles entièrement équipées de 20 et 50 places sont à disposition (tarifs de location sur demande). Electrobroc est situé à deux pas de la Maison Cailler et ses dégustations de chocolat.

Visite guidée et gratuite sur rendez-vous
au 0840 40 40 30.

www.electrobroc.ch

PARTAGEONS PLUS QUE L'ÉNERGIE

groupe e